

Service de Soins de Suite et de Réadaptation du Mittan

Contact :

Tél : 03.81.98.87.13

Localisation :

Rue Pierre & Marie Curie
25200 Montbéliard



L'HÔPITAL
Nord Franche-Comté

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION (SSR DE BAVILLIERS)

Qu'est-ce qu'un Service de Soins de Suite et de Réadaptation ?

Un Service de Soins de Suite et de Réadaptation dispense des soins, de rééducation et de réadaptation, de prévention et d'éducation thérapeutique, ainsi qu'un accompagnement à la réinsertion.

Le SSR se positionne entre des soins de courte durée, le retour à domicile ou l'hébergement en Unité de Soins de Longue Durée (USLD), ou en secteur médico-social.

Pour quelle prise en charge ?

Votre médecin référent vous oriente dans notre SSR pour répondre à un objectif thérapeutique déterminé, permettant une prise en charge globale destinée à vous permettre de retourner dans votre milieu de vie habituel. L'équipe pluridisciplinaire - composée de médecins, infirmiers, aides-soignants, agents de service hospitalier, psychologues et neuropsychologues, assistants sociaux, professionnels de rééducation (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, éducateurs sportifs, orthophonistes, diététiciens, équipe d'appui) – assure la prise en charge globale et vous aide, ainsi que votre entourage, à construire un projet de sortie en fonction de vos choix et de vos possibilités physiques.

FORMALITÉS D'ADMISSION

La demande d'admission est réalisée par le médecin hospitalier ou votre médecin traitant. Les documents pour votre admission sont transmis par le personnel soignant.



VOTRE PRISE EN CHARGE

● ● ● **Un médecin référent** vous rendra visite chaque jour de la semaine. En fonction de vos besoins, il prescrira une prise en charge par un ou plusieurs personnels de l'équipe pluridisciplinaire.

● ● ● **Les infirmiers et les aides-soignants** vous aideront à réaliser les gestes de la vie quotidienne : aide à la toilette, aide aux repas, accompagnement dans les déplacements, etc.

● ● ● **La prise en charge rééducative** (kinésithérapie, ergothérapie, orthophonie, activités physiques adaptées...) peut être programmée le matin et l'après-midi.

La rééducation est effectuée de préférence dans le service, dans les salles de rééducation au SSR du Mittan. Si votre état de santé ne permet pas de vous y rendre, la rééducation sera effectuée dans votre chambre.

● ● ● **Le SSR est un service d'hospitalisation**, et à ce titre vous bénéficiez de soins adaptés à votre état de santé, d'exams et de consultations spécialisés, réalisés au sein de l'Hôpital Nord Franche-Comté.

Certains exams et consultations peuvent être réalisés sur place. Si ce n'est pas possible, vous serez pris en charge sur le site de Trévenans. Le transport sera organisé par l'équipe soignante du SSR.

VOTRE HOSPITALISATION

● ● ● **Pendant votre séjour**, vous devez apporter des vêtements confortables et des chaussures fermées (tennis, baskets) permettant la rééducation.

● ● ● **Les petits-déjeuners sont servis en chambre**. Dans la mesure du possible, et en fonction de votre état général, les déjeuners et dîners sont pris en salle à manger.

● ● ● **Il est préférable que vos proches viennent vous rendre visite l'après-midi**. Néanmoins, les horaires de visites peuvent être adaptés. Dans ce cas, l'équipe soignante vous informera.

● ● ● **Des animations effectuées par des bénévoles** appartenant aux associations « Les amis de l'hôpital » ou « Gérianimation » sont régulièrement proposées.



● ● ● En **Neurogériatrie**, notre démarche est centrée sur une prise en charge non médicamenteuse de la maladie.



Une animatrice et l'équipe soignante proposent des activités diverses (cuisine, jeux de société, travaux manuels, jardinage, relaxation en salle Snoezelen). Le programme des animations est affiché à l'entrée du service.

Les chambres des niveaux 0 et -1 sont équipées de télévision dont l'accès est gratuit. La salle de séjour du niveau -2 est également équipée d'une télévision. Enfin, les abords du service sont aménagés (espaces verts, bancs) et accessibles aux fauteuils roulants.

VOTRE SORTIE

Le projet de sortie est anticipé et doit être préparé le plus tôt possible, dès l'admission en service de court séjour.

Dans la mesure du possible, vos souhaits et ceux de vos proches sont respectés.

Néanmoins, si ces souhaits conduisent à programmer une date de sortie allongeant de manière significative la durée du séjour en SSR, il sera demandé

d'envisager d'autres orientations pour permettre la sortie à la date prévue.

Lorsque la sortie s'avère complexe à organiser – et notamment lorsqu'une admission en EHPAD est nécessaire – le service de l'hôpital prend contact avec le service social, pour débiter au plus tôt les démarches administratives.

Votre famille devra rencontrer le médecin référent dans la semaine qui suit votre admission pour préparer la sortie, en prenant rendez-vous au secrétariat du service.

Un rendez-vous avec l'assistante sociale du service vous sera également proposé si besoin. Les soignants et les rééducateurs peuvent également intervenir dans l'organisation de la sortie soit en vous transmettant, à vous ou à vos proches certaines techniques de soins, soit en réalisant une visite du domicile pour proposer une adaptation des équipements du logement.

La non-participation aux démarches administratives visant à préparer votre sortie peut entraîner une facturation à votre charge des frais d'hospitalisation à compter de la date de sortie prévue.

Il est donc important de débiter au plus vite les démarches administratives liées à la préparation de la sortie en EHPAD lorsque celle-ci doit être envisagée.

Le jour de la sortie, il peut être demandé au patient d'attendre l'arrivée de l'ambulance ou de ses proches dans la salle de séjour du service.

Les équipes médicales et paramédicales restent disponibles pendant votre séjour pour répondre à toutes vos questions.